

Amendement n° 132

Le rôle des agences de notation est central dans la financiarisation de l'économie, et il consiste à nourrir le fétichisme de la rigueur comme alpha et omega des politiques publiques.

Trois agences de notation, Standard and Poor's, Moody's et Fitch, contrôlent 95% du marché mondial des notations. En dégradant rapidement la note souveraine de la Grèce, selon une offensive en règle menée tambour battant, elles ont accru de manière catastrophique ses difficultés de financement et alimenté la spéculation sur les CDS. L'opération a en outre directement favorisé les banques américaines avec lesquelles travaillent ces agences.

Impitoyables avec la Grèce, Standard and Poor's et Moody's l'ont été beaucoup moins dans d'autres circonstances. Ainsi avaient-elles couvert jusqu'au bout Lehman Brothers ou Enron, dont elles avaient maintenu la note triple A jusqu'à l'aube de leurs faillites. Le sésame de la note maximale est d'ailleurs loin d'être la panacée absolue, puisqu'il n'empêche pas les économies nationales qui la possèdent de traverser de violentes crises : l'Islande avait conservée la note Aaa délivrée par Moody's jusqu'en mai 2008, quelques mois à peine avant l'effondrement du système bancaire du pays ; échaudée mieux que d'autres, elle est aujourd'hui pionnière en matière de résistance aux marchés financiers.

Ces différences de traitement, et la déconnexion manifeste entre note et réalité économique, démontrent que les opérations de notation n'ont rien à voir avec l'objective et indiscutable appréciation des faits à laquelle on veut nous faire croire. Il y a beau temps que les agences, en matière de notation souveraine, ne font plus d'analyse financière, mais bien de la politique, comme l'a montré de façon éclatante, au printemps

2011, l'épisode de la mise sous surveillance négative puis de la dégradation de la note états-unienne. Il s'agissait alors de mettre les pouvoirs publics étasuniens sous pression pour forcer la passation d'un compromis budgétaire. Standard and Poor's, dans une première version de sa note, majora d'abord la dette à dix ans de 2 trillions de dollars, puis, constatant son erreur, la déclara en fait négligeable et procéda dans une deuxième version à un renversement ad hoc de son argumentaire, pour expliquer que le problème n'était pas tant dans les chiffres que dans la situation politique étasunienne... Prétendre que ces agences disent le vrai est donc une fable, voire une supercherie. Parmi les facteurs de dégradation, sont invariablement cités la trop grande timidité de la libéralisation et de la dérèglementation, l'augmentation des salaires, l'importance des avantages sociaux et des taux de prélèvements obligatoires, voire le taux de syndicalisation et le risque de grèves. Il est donc très grave de reconnaître à ces véritables professionnels du flou, catéchistes de la dérégulation de l'économie et de la privatisation des services publics, une telle légitimité et de leur accorder autant d'influence.

Pour être notée avec l' « objectivité » qu'on a décrite, la Région Île-de-France dépense jusqu'à 101 660 € par an auprès de l'agence Fitch Ratings, dont le chiffre d'affaires en 2010-2011 était de 525 M€, et jusqu'à 90 000 € auprès de l'agence Moody's, dont le chiffre d'affaires en 2010 était de 1,4 Mds € - celles-ci n'ont donc rien d'académies scientifiques mues par le goût du savoir pur, sans compter que plus la note est mauvaise, plus le taux d'intérêt bancaire acquitté est élevé, et plus la commission de l'agence (égale à 0,045% du titre émis, à ajouter à la rémunération fixe...) est, elle aussi, élevée.

Quant à l'argument qui consiste à défendre la notation au motif qu'elle nous ouvre des financements que nous ne pourrions pas obtenir en son absence, outre qu'il nous exonère de réfléchir concrètement à des moyens alternatifs de financement (emprunt citoyen, etc.) et nous empêche de produire immédiatement des signes politiques forts en faveur d'une définanciarisation de l'économie, il ne porte en rien contre cet amendement, dans la mesure où la troisième et la plus influente agence du Big Three, Standard and Poor's, dont les « services » ne sont pas rémunérés par la Région, ne se gêne pas pour autant de noter notre collectivité (depuis octobre 2011), en assortissant d'ailleurs son oracle d'une « mise sous surveillance négative » qui augure mal de la pression croissante des taux d'intérêt sur notre budget. Puisque depuis le 1^{er} juin 2011, en vertu du Règlement (UE) n° 513/2011 sur les agences de notation de crédit, les agences de notations concurrentes enregistrées auprès de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers sont désormais encouragées à émettre des notations même quand personne ne les a sollicitées, et qu'elles ne se privent pas de le faire, nous ne voyons aucune raison de contribuer à hauteur de 200 000 € à leur entreprise de destruction massive.

La Région Île-de-France doit résister à la financiarisation de l'économie et refuser le système inique et inepte de la notation par des organismes privés, intéressés, souvent incompetents, rouages essentiels de la grande machine idéologique du néolibéralisme le plus brutal. Elle doit donc imaginer, de manière volontariste et immédiate, les moyens politiques d'en finir avec le système de la danse du ventre.

C'est le but de cet amendement.